

Collectif Francazal

22 rue des Bleuets
31270 CUGNAUX

Lettre recommandée avec AR

à

Monsieur le Préfet de la Région Midi-Pyrénées,
Préfet de la Haute Garonne,

Objet : demande de consultation des documents produits par l'Agence Devillers dans le cadre de sa prestation relative à la reconversion de Francazal.

Références :

- ✓ Annonce publiée le 17 mars 2009 - BOAMP n° 53B, Annonce n° 29 (Référence : 09-54870).
- ✓ CCTP - Cahier des charges - étude prospective base aérienne 101 Toulouse Francazal du 12.01.2009, rédigé par la MRAI.
- ✓ Communiqué à la presse de la préfecture de la Haute-Garonne du 15 mai 2009, mentionnant l'attribution du marché à l'Agence Devillers/ DTZ / OGI.

Monsieur le Préfet,

L'Agence Devillers a été retenu, dans le cadre du marché visé en références, pour conduire une étude sur la reconversion de Francazal.

La prestation de l'Agence, financée par les deniers publics, comprenait la remise de rapports définis par le cahier des charges visé en références.

Par la présente lettre, le Collectif Francazal sollicite l'autorisation de consulter tous les documents que l'Agence Devillers a dû remettre au Comité de pilotage de la reconversion de Francazal, à l'issue de la première phase (documents relatifs au diagnostic urbain, paysager et environnemental) et de la deuxième phase (documents relatifs au diagnostic économique et aux programmes comprenant la description de scénarios contrastés et la mesure de leurs impacts).

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre haute considération.

A Cugnaux, le 26 août 2010.

Pour le Collectif Francazal,
Bernard Gineste, président